



**APPEL À CANDIDATURES**  
**Séjours Scientifiques de Haut Niveau SSHN**  
**- année 2017 -**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que l'Institut Français de la Tunisie lance l'appel à candidatures pour le programme « Séjours Scientifiques de Haut Niveau » au titre de l'année 2017.

Ce programme soutient le partenariat entre universités tunisiennes et françaises par l'attribution de moyens de mobilité « courte durée – 15 jours » destinés aux enseignants-chercheurs souhaitant compléter leur formation scientifique et technique et instaurer des partenariats durables entre les structures universitaires les plus dynamiques.

Ce programme renforce les programmes de collaboration tuniso-français en matière de recherche et de formation « à et par » la recherche.

*Les disciplines éligibles sont les suivantes :* sciences exactes, sciences de la vie et de la matière, sciences pour l'ingénieur, sciences juridiques, politiques, économiques, commerciales et de gestion, didactique des sciences, éducation physique et sportive (STAPS) ;

*Les bénéficiaires sont :*

- assistants et maîtres-assistants engagés dans la préparation d'une thèse de doctorat (dernière année et au maximum 4<sup>ème</sup> année) ou dans un projet de recherche post-doctoral ;
- maîtres de conférences et professeurs des universités en vue de développer leur activité de recherche, d'établir un partenariat scientifique (avec un laboratoire de recherche ou une plate-forme analytique) ou de suivre une formation de spécialisation en recherche.

Pour répondre à cet appel, vous êtes invités à télécharger le dossier de candidature et compléter en ligne le "Formulaire SSHN 2017" à partir du site [www.institutfrancais-tunisie.com](http://www.institutfrancais-tunisie.com).

**Le formulaire de demande de séjour scientifique de haut niveau est à remplir en 2 exemplaires visés par le Chef d'établissement tunisien d'exercice :**

- **le premier exemplaire**, accompagné des pièces mentionnées dans le formulaire, sera adressé au Président de l'Université tunisienne dont vous relevez en tant qu'enseignant ou au Directeur Général des Études Technologiques (pour les ISETs) ;
- **le second exemplaire**, accompagné d'une copie de ces mêmes pièces, sera adressé directement à :

Ambassade de France en Tunisie  
Service de coopération et d'Action culturelle  
(à l'attention de M. Guillaume Stahl - SSHN 2017)  
20-22, avenue de Paris - BP 180  
1080 TUNIS Cedex 01

**Nouveau : Inscription en ligne** : Compléter le "Formulaire SSHN 2017", cette étape est obligatoire pour valider votre inscription !

Les dossiers de candidature complets, ainsi que l'inscription en ligne, devront parvenir aux deux instances concernées au plus tard le **vendredi 16 décembre 2016**.

Ne seront pas examinés, les dossiers :

- arrivés hors délai (après le 16 décembre 2016) ;
- non accompagnés de toutes les pièces requises ;
- non accompagnés de l'inscription en ligne "Formulaire SSHN 2017" ;
- dont certaines rubriques n'auront pas été renseignées.